

TABLEAU POUR REGISTRE D'IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS A UNE VENTE AU DEBALLAGE

Références réglementaires : Articles R 321-9 et R 321-10 du code pénal

| Nom et Prénom des participants ou le cas échéant la dénomination sociale de la personne morale | Domicile des participants ou le cas échéant le siège social de l'entreprise | Qualité : Particulier OU Commerçant | Nature et N° de la pièce d'identité présentée + autorité qui l'a délivrée et date de délivrance | Pour les commerçants le N°d'immatriculation au RCS ou pour les auto-entrepreneurs la réf. du recépissé de déclaration au CFE ou INSEE | Attestation de non participation à 2 autres ventes au cours de l'année civile (oui OU non)* |
|--|---|---|--|---|---|
| | | | | | |

Nota : Le registre ainsi constitué devra être relié, les pages numérotées et paraphé par le Maire ou l'autorité de police compétente **avant la manifestation**.

* Concerne uniquement les participants non commerçants - Joindre impérativement les attestations au registre concerné.